LA CORDEILLE
EXTERNAT SAINT JOSEPH

Etablissement privé catholique
sous contrat d'association

Tutelle des
pères maristes de France

Etablissement habilité à
percevoir la taxe
d'apprentissage

Lycée Général
lg@esj-lacordeille.com

Tél : 04.94.93.61.22

CONVENTION DE STAGE D'OBSERVATION

Dans le cadre de la préparation du projet Post-Bac au cours du Cycle Terminal de l'enseignement secondaire Général, sous la responsabilité de l'Externat Saint Joseph – La Cordeille, établissement privé, sous contrat d'association avec l'état.

Article 1

La présente convention règle les rapports entre :

D'une part, _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Représenté par _____

Dénommé ci-après « l'établissement d'accueil »

Et d'autre part,

L'établissement d'origine du stagiaire,
Représenté par la Directrice du Lycée Général, Mme Anne MOUSSARON
Dénommé ci-après « l'établissement d'origine »
Externat Saint Joseph – La Cordeille
Adresse : 2229 route de Faveyrolles - 83190 Ollioules

Article 2

« L'établissement d'accueil » accepte d'accueillir pour un stage d'observation

Nom – Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

N° de Téléphone personnel :_____

N° de Téléphone de l'établissement d'origine : _____

du _____ au _____

Article 3

Le stage aura pour objet essentiel :

- L'observation de la vie au quotidien
- La découverte d'autres réalités
- L'organisation et le fonctionnement
- La rencontre avec différents acteurs pour comprendre la place et le rôle de chacun, l'articulation des fonctions et la manière dont chacun vit son engagement au quotidien dans l'établissement,
- L'observation de postures et de compétences liées à l'organisation de la vie en entreprise

2229, Route de Faveyrolles
83190 OLLIOULES
Tel : 04 94 24 43 49
http://www.esj-lacordeille.com

LA CORDEILLE
EXTERNAT SAINT JOSEPH

Etablissement privé catholique
sous contrat d'association

Tutelle des
pères maristes de France

Etablissement habilité à
percevoir la taxe
d'apprentissage

Lycée Général
lg@esj-lacordeille.com

Tél : 04.94.93.61.22

Article 4
Le stage aura lieu aux dates fixées d'un commun accord. Sa durée totale sera de 2 semaines.

Article 5
Le stagiaire, pendant la durée de son séjour, demeurera administrativement rattaché à son établissement d'origine.

L'élève désigné ci-après, _____ pendant la durée de son stage à _____ garde son statut scolaire, ses horaires seront ceux du groupe auquel il (elle) est affecté(e).

En cas d'accident survenant au stagiaire, soit au cours du travail, soit au cours du trajet, le responsable de l'établissement d'accueil s'engage à faire parvenir toutes les déclarations nécessaires le plus rapidement possible à l'établissement d'origine qui se chargera des formalités nécessaires.

Assurance souscrite par le lycée couvrant la responsabilité civile du lycéen pour les dommages qu'il pourrait causer en entreprise (Ch. II- Article 10) - Mutuelle Saint Christophe Assurances 277, rue St Jacques 75256 Paris - N° de contrat : 0020850050616387.

Sa responsabilité civile étant susceptible d'être engagée en raison d'accidents causés au stagiaire par des tiers ou par d'autres personnes de l'établissement, en raison de sa présence sur les lieux de travail, le responsable de l'établissement d'accueil se couvrira contre les conséquences des accidents dont il pourrait être tenu pour responsable, en application de l'article 1384 du code civil, soit en souscrivant une police d'assurance, soit s'il a déjà souscrit un tel contrat, en avisant sa compagnie d'assurance de la présence temporaire d'une personne extérieure (et – le cas échéant – membre de l'éducation nationale) parmi son personnel.

Article 6
Durant son stage, le stagiaire sera soumis au règlement intérieur de l'établissement d'accueil. Les horaires seront définis d'un commun accord, compte tenu du projet d'observation et du fonctionnement interne de l'établissement d'accueil.

Article 7
Au cours du stage, le stagiaire ne pourra prétendre à aucune rémunération.

Article 8
Le stagiaire est tenu à la confidentialité sur les personnes rencontrées.

Dates et signatures **:**

La Directrice du Lycée Général Mme Anne MOUSSARON	Le Stagiaire	L'établissement d'accueil, représenté par

2229, Route de Faveyrolles
83190 OLLIOULES
Tel : 04 94 24 43 49
http://www.esj-lacordeille.com